GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
30 MAI 2012
DEPOT N° 15894

GDF SUEZ

Société Anonyme au capital de 2 252 636 208 euros

Siège social : 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie
542 107 651 R.C.S. NANTERRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 23 avril 2012 (10h00)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL n° 756

Étaient présents :

M. Gérard MESTRALLET, Président-Directeur Général
M. Jean-François CIRELLI, Vice-Président, Directeur Général Délégué
M. Edmond ALPHANDERY, Administrateur
M. Jean-Louis BEFFA, Administrateur
M. Alain BEULLIER, Administrateur
M. Bruno BEZARD, Administrateur
M. Olivier BOURGES, Administrateur
M. Aldo CARDOSO, Administrateur
M. René CARRON, Administrateur
Mme Françoise MALRIEU, Administrateur
M. Pierre MONGIN, Administrateur
Mme Anne-Marie MOURER, Administrateur
M. Patrick PETITJEAN, Administrateur
Mme Gabrielle PRUNET, Administrateur
M. Thierry de RUDDER, Administrateur
Lord SIMON of HIGHBURY, Administrateur

M. Richard GOBLET d'ALVIELLA, Censeur
M. Philippe LEMOINE, Censeur

Mme Florence TORDJMAN, Commissaire du gouvernement

M. Jean-Marc GUERRAND, représentant du Comité Central d'entreprise

Mme Isabelle KOCHER, Directeur Général Adjoint
M. Alain CHAIGNEAU, Secrétaire Général

A assisté à une partie de la séance :

M. Jean-Claude DEPAIL, Directeur Général Adjoint en charge de la branche Infrastructures

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°15894 en date du 30/05/2012

M. Patrick van der BEKEN, Secrétaire du Conseil d'administration
M. Pascal PLOCQUE, Secrétariat du Conseil d'administration

La séance est ouverte à 10 h 00 sous la présidence de M. Gérard MESTRALLET.

Le Président présente les excuses de M. Albert FRERE, Vice-Président, et de MM. Jean-Paul BAILLY, Pierre-Franck CHEVET, Paul DESMARAIS Jr et Mme Anne LAUVERGEON, Administrateurs.

Il précise que MM. FRERE, BAILLY, CHEVET, DESMARAIS Jr et Mme LAUVERGEON ont donné mandat pour être représenté à la présente séance.

.....

III. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 AVRIL 2012

- **Fixation du prix d'émission des actions nouvelles proposées en paiement du solde du dividende 2011**

.....

Conformément aux pratiques de marché, la décote de 10 % est appliquée à la moyenne des cours après déduction du solde du dividende ce qui conduit à un prix d'exercice de 16,43 euros.

Le détachement du coupon interviendra le 25 avril prochain. Les actionnaires disposeront d'un délai commençant le 25 avril et se terminant le 11 mai 2012 pour décider d'exercer ou non l'option titre. Le versement en titres ou en numéraire interviendra le 24 mai 2012.

.....

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration arrête le prix de souscription des actions à émettre en paiement du solde du dividende à 16,43 euros et délègue à son Président-Directeur Général les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre la distribution du dividende en actions, constater le nombre d'actions émises et l'augmentation de capital ainsi réalisée, procéder à la modification consécutive des statuts et aux formalités légales, imputer l'ensemble des frais liés à ces augmentations de capital sur le montant des primes d'émission correspondantes et prélever sur ces mêmes primes d'émission les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital.

Sur la proposition du Président, le procès-verbal de la présente délibération est établi et approuvé séance tenante.

.....

Certifié conforme,

Le Secrétaire du Conseil d'administration



Patrick van der BEKEN